



Séance ordinaire
28 janvier 2009

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 28 janvier 2009, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Mario Crevier, président
M. Jocelyn Blondin
M. Gilbert Couture
M. Dominique Kenney
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Silvia Barkany représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Johanne Calvé, directrice, Service de l'éducation des adultes
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Étaient absents:

M. Fernand Lavoie
Mme Johanne Légaré
M. Jean Malette représentant le Comité de parents

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-08-09-388 M. Jocelyn Blondin propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- 7.1 Nomination temporaire - directrice - directeur - école secondaire Grande-Rivière*
 - 7.2 Nomination temporaire - directrice - directeur du Service des ressources humaines*
 - 7.3 Nomination temporaire - directrice adjointe - directeur adjoint - École du Plateau*
 - 7.4 Nomination temporaire - directrice - directeur - École du Plateau*
 - 7.5 Amendement à la convention collective FAE (E1) - enseignantes et enseignants des commissions scolaires détenteurs d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle*
 - 7.6 Soumission - Acquisition d'ordinateurs - année scolaire 2008-2009*
 - 7.7 Renouvellement - Acquisition de licences informatiques*
 - 7.8 Approbation des frais de voyage et de déplacement*
- 8.1 Demande de participation - 8^e colloque sur l'Approche Orientante - 25, 26 et 27 mars 2009*

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-08-09-389 M. Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2008 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président, M. Mario Crevier, fait mention de l'absence de Mme Lucie Lafleur qui assiste à des rencontres à l'extérieur. Il souligne que les nominations qui seront effectuées ce soir feront en sorte de minimiser l'impact auprès des élèves et du personnel et c'est pourquoi, elles sont toutes à caractère temporaire. Il profite de l'occasion pour remercier M. Mario Auclair pour le travail accompli au sein de la Commission scolaire, pour ses bons conseils et ses compétences. Il lui offre ses félicitations pour l'obtention de son poste à l'UQO.

Les membres du Comité exécutif profitent de l'occasion pour souligner la Semaine des enseignantes et enseignants qui se tiendra du 1^{er} au 7 février 2009 et remercient le personnel enseignant pour leur travail auprès de tous les élèves de la CSPO. Ils en mesurent toute l'importance et se disent fiers des compétences et du dynamisme de ces derniers.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En l'absence de Mme Lucie Lafleur, directrice générale, M. René Gauthier fait mention des événements suivants :

- 17 janvier 2009 : formation pour les présidents et présidentes des conseils d'établissement et les directrices et directeurs.
- 21 janvier 2009 : Forum des jeunes - belle réussite!
- 19 au 21 janvier 2009 : période d'admission des nouveaux élèves à la CSPO (861 élèves). On dénote une hausse de 50 élèves comparativement à l'an passé.
- 22 janvier 2009 : accueil du personnel retraité - remise des cadeaux par la directrice générale.
- 29 et 30 janvier 2009 : session de formation sur les impacts de la Loi 88.

**Nomination temporaire
direction école sec.
Grande-Rivière**

NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE - DIRECTEUR - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice ou directeur à l'école secondaire Grande-Rivière ;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste ;

Considérant la recommandation de la directrice générale ;

C.E.-08-09-390 M. Mario Crevier propose que M. Marcel Lalonde soit affecté temporairement au poste de directeur à l'école secondaire Grande-Rivière à compter du 2 février 2009 et ce, jusqu'au 30 juin 2009, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination temp.
direction Service
des ressources
humaines**

**NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE - DIRECTEUR DU
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice ou directeur au Service des ressources humaines ;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste ;

Considérant la recommandation de la directrice générale ;

C.E.-08-09-391 M. Gilbert Couture propose que M. Jean-Éric Lacroix, directeur à l'école du Plateau, soit affecté temporairement au poste de directeur au Service des ressources humaines à compter du 2 février et ce, jusqu'au 30 juin 2009, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination temporaire
direction adjointe -
École du Plateau**

**NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE ADJOINTE - DIRECTEUR
ADJOINT - ÉCOLE DU PLATEAU**

Considérant la vacance temporaire de la directrice adjointe à l'École du Plateau ;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste ;

Considérant la recommandation de la directrice générale ;

C.E.-08-09-392 M. Dominique Kenney propose que Mme Lynne Duval, enseignante à l'École du Dôme, soit affectée temporairement au poste de directrice adjointe à l'École du Plateau rétroactivement au 10 janvier 2008 et ce, jusqu'au 30 janvier 2009, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination temporaire
direction École du
Plateau**

**NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE - DIRECTEUR - ÉCOLE
DU PLATEAU**

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice ou directeur à l'École du Plateau ;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste ;

Considérant la recommandation de la directrice générale ;

C.E.-08-09-393 M. Dominique Kenney propose que Mme Lynne Duval, enseignante à l'École du Dôme, soit affectée temporairement au poste de directrice à l'École du Plateau à compter du 2 février et ce, jusqu'au 30 juin 2009, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

Amendement à la convention collective - enseignantes et enseignants scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat 3^e cycle

AMENDEMENT À LA CONVENTION COLLECTIVE FAE (E1) - ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DES COMMISSIONS SCOLAIRES DÉTENTEURS D'UNE SCOLARITÉ DE 19 ANS OU PLUS AVEC DOCTORAT DE 3^e CYCLE

Le 18 novembre dernier, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) convenait avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) d'un amendement à la convention collective FAE (E1) 2005-2010.

Cet amendement, en vertu de l'article 9-5.00 de la convention collective, n'est applicable qu'avec le consentement écrit de la commission scolaire et du syndicat local. Ainsi, pour assurer son applicabilité, l'amendement doit être signé par notre Commission scolaire et le Syndicat représentant le personnel enseignant affilié à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

C.E.-08-09-394 Mme Marie-Andrée Lépine propose d'adopter l'amendement convenu entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dans le cadre de la convention collective FAE (E1) 2005-2010.

Que la directrice générale et le président du comité exécutif soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais l'accord en vertu de l'article 9-5.00 des dispositions liant d'une part, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et d'autre part, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) pour le compte du personnel enseignant de notre commission scolaire qu'elle représente.

Adoptée à l'unanimité.

Soumission - Acquisition d'ordinateurs 2008-2009

SOUSSION - ACQUISITION D'ORDINATEURS - ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

Considérant les besoins de nouveaux ordinateurs pour l'année scolaire en cours;

Considérant la politique d'achat de la CSPO, les dispositions relatives à la Loi 17 ainsi que l'appel d'offres public 08-09-22;

Considérant l'évaluation des soumissionnaires par le Comité informatique, en conformité avec les critères de sélection prévus à l'appel d'offres;

Considérant la recommandation unanime du Comité informatique;

C.E.-08-09-395 M. Gilbert Couture propose de retenir la firme Microcomm, 165, boulevard Gamelin, Gatineau (Québec) J8Y 1W1, pour l'achat de 300 ordinateurs pour l'année scolaire 2008-2009 au montant de 113 100 \$ (plus taxes), soumission déclarée la plus basse conforme, avec possibilité de renouvellement pour l'année scolaire 2009-2010.

Autres soumissionnaires:

Informatique D.L.: 184 181,81 \$
149, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec) J9E 2C9

Hypertec Systèmes Inc.: 191 400 \$
1685, Russell Road, unit 1-R, Ottawa (Ontario) K1G 0N1

Bell Canada: non-conforme (261 550 \$)
1, Carrefour Alexandre-Graham Bell, B-4 Verdun (Québec) H3E 3B3

Adoptée à l'unanimité.

**Renouvellement -
Acquisition de
licences
informatiques**

RENOUVELLEMENT - ACQUISITION LICENCES INFORMATIQUES

Considérant la fin de l'entente annuelle avec la firme Novell Canada Ltée pour les licences d'utilisation de leurs produits;

Considérant nos besoins spécifiques pour les accès aux serveurs, le courrier électronique et les outils de gestion de réseau;

Considérant notre obligation d'utiliser des licences légales;

C.E.-08-09-396 M. Jocelyn Blondin propose que l'entente avec la firme Novell Canada Ltée soit reconduite d'une année, soit du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 au coût de 3 \$ par élève (plus taxes).

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE

C.E.-08-09-397 M. Dominique Kenney propose d'approuver les frais de déplacement et de voyage suivants :

Frais de déplacement

<i>Date</i>	<i>Nom</i>	<i>Montant</i>	<i>Raison</i>
2008-11-28	Jocelyn Blondin	589,35 \$	Québec 19 au 22 novembre 08
2008-12-17	Jocelyn Blondin	566,05 \$	Québec 4 au 6 décembre 08
2008-12-01	Chantal Leblanc- Bélangier	927,61 \$	Québec du 2 au 4 octobre 08
2008-12-11	Lucie Lafleur	506,83 \$	Québec 18 au 21 novembre 08

Frais de déplacement

<i>Date</i>	<i>Nom</i>	<i>Montant</i>	<i>Raison</i>
2008-12-17	Hélène Bélisle	369,90 \$	21 sept au 3 déc. 08
2009-01-13	Jean-Pierre Reid	214,80 \$	14 juil. au 17 déc. 08

Carte de crédit du Président

<i>Date</i>	<i>Nom</i>	<i>Montant</i>
2008-12-01	Jocelyn Blondin	46,44 \$
2008-12-17	Jocelyn Blondin	704,40 \$
2009-01-21	Jocelyn Blondin	424,28 \$

Adoptée à l'unanimité.

AUTRES QUESTIONS

**Demande de
participation
8^e colloque
Approche Orientante**

DEMANDE DE PARTICIPATION - 8^e COLLOQUE SUR L'APPROCHE ORIENTANTE

C.E. -08-09-398 M. Gilbert Couture propose d'autoriser Mme Marie-Andrée Lépine à participer au 8^e colloque sur l'Approche Orientante qui se tiendra au Hilton Québec les 25, 26 27 mars 2009, d'utiliser le covoiturage comme moyen de transport, le tout conformément à la Politique des frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires et de remettre un rapport détaillé à la fin du colloque.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-08-09-399 Mme Silvia Barkany propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 03 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2009

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale
7. **Dossiers**
 - 7.1 Nomination temporaire - directrice - directeur - école secondaire Grande-Rivière
 - 7.2 Nomination temporaire - directrice ou directeur du Service des ressources humaines
 - 7.3 Nomination temporaire - directrice adjointe - directeur adjoint - École du Plateau
 - 7.4 Nomination temporaire - directrice - directeur - École du Plateau
 - 7.5 Amendement à la convention collective FAE (E1) - enseignantes et enseignants des commissions scolaires détenteurs d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle
 - 7.6 Soumission - Acquisition d'ordinateurs- année scolaire 2008-2009
 - 7.7 Renouvellement - Acquisition de licences informatiques
 - 7.8 Approbation des frais de voyage et de déplacement
8. Autres questions
 - 8.1 Demande de participation - 8^e colloque sur l'Approche Orientante
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance